

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 mai 2021

*L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.*

**Date de convocation** : 19/05/2021

**Nb de membres en exercice** : 15

**Présents** : Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Laure DESTOUCHES, Olivier CHASLES, Brigitte BOUYGUES, Valérie COMPAIN, Charles HÉLÈNE, Nicole JEUDI, Nathalie LEFEBVRE, Jean-Michel MARTIN de MATOS, Inge PERROTIN, Joël PLUMÉ, Jean SOHIER.

**Absent excusé** : Hervé LEFEBVRE (pouvoir à N. Lefebvre).

**Absente** : Margot CHALOUAS.

**Secrétaire de séance** : Laure DESTOUCHES

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé sans observation.

## **1. Suppression de la régie cantine/ garderie**

Le conseil municipal, approuve la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de la cantine et de la garderie.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le règlement se fait directement auprès du Trésor Public par divers biais (internet, carte bleue...) suite à l'avis des sommes à payer envoyé par celui-ci.

## **2. Renouvellement du portail Nom@de**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la convention de partenariat pour le portail numérique au sein du réseau des bibliothèques du département et tous les documents s'y rapportant.

## **3. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif territorial stagiaire à temps non complet 28/35è**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif territorial stagiaire à temps non complet (28/35è), afin d'assurer le poste d'agent administratif polyvalent à la Mairie à partir du 1er septembre 2021.

## **4. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement temporaires**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements temporaires (formations ...) des agents.

## 5. Convention de transfert dans le domaine communal des équipements communs de lotissement

Monsieur le Maire présente le projet de convention concernant le futur lotissement « le Fourgon » à Saint-Roch dont Val Touraine Habitat est propriétaire d'un ensemble de parcelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention définitive et tous les documents se rapportant à ce projet.

## 6. Compte rendu des différentes commissions

- **Bâtiments** : aménagement extérieur de l'atelier technique en cours
- **Voirie** : démarrage des divers travaux de voirie (trottoirs...) prévus en septembre 2021
- **Affaires scolaires** : appel d'offres pour la restauration scolaire en cours  
Retours positifs des actions proposées par le conseil municipal des jeunes
- **Communication / loisirs** : projection d'un film sous forme de cinéma en plein air sur le stade de Saint-Roch le lundi 19 juillet. Film et horaire à définir.  
Fête du chien organisée par le Lions club le dimanche 29 août.
- **Environnement** : concours des maisons fleuries, limite d'inscription le 16 juin 2021.

## 7. Questions diverses

- **Dégradations** : information : des jeunes ont fait des dégradations dans la commune sur des biens publics et privés. Une plainte va être déposée pour le sinistre sur un véhicule privé et les parents des enfants identifiés seront contactés par la Mairie pour les biens publics.
- Pour rappel, **le transport scolaire** Saint-Roch/ collège est géré par la région et ne concerne que l'enseignement public et non privé.
- **Dépôts sauvages** récurrents dans les chemins communaux.

Fin de la séance à 21h15